



# Pour la Cité humaine - Les Droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Le 10 mars 2021

Pierre RAUZADA  
Président

pierre-henri.rauzada@orange.fr  
www.pietons69.e-monsite.com

**Objet : trottoir à rénover et à protéger.**

Déplacements & Stationnement – Fiche N°63

A l'attention de monsieur Frédéric VIOU  
Conseiller municipal en charge des Mobilités et Equipements du quotidien

Monsieur,

Une adhérente de mon Association – habitant quai Jean-Jacques Rousseau – nous a écrit pour nous demander d'intervenir au sujet d'un trottoir toujours pas rénové après une année de travaux : il s'agit du trottoir situé précisément à l'intersection du quai Jean-Jacques Rousseau / impasse Jean-Jacques Rousseau.

Je suis allé personnellement voir sur place, et autant vous dire que je trouve ce trottoir difficilement praticable pour des piétons valides et inadmissible pour des Personnes à Mobilité Réduite. Aussi, je vous écris pour formuler trois propositions.

1. Il faut **réaliser tout l'enrobé de ce trottoir** pour que les piétons puissent y circuler tranquillement. En effet, il ne faut surtout pas oublier qu'il n'existe aucun trottoir côté Saône tout le long de ce quai ! Ce trottoir côté façades est donc le seul à sécuriser les piétons dans leur cheminement et c'est pourquoi l'enrobé lisse doit être réalisé par les Services concernés (→ voir photo page 2)

2. Il faut **protéger le trottoir** contre l'intrusion quotidienne de véhicules (→ voir photos page 3). Pour cela, quand l'enrobé lisse sera réalisé, nous demandons que **les bacs-granit soient réinstallés au contact de la bordure du trottoir** pour empêcher toute intrusion automobile.

3. Est-il normal que les poubelles n'aient toujours pas été vidées par les Services concernés alors que cette photo a été prise à 13H40 un jour de semaine ? (→ photo page 4). Quoi qu'il en soit, cette partie du trottoir est devenue une petite déchèterie sauvage. C'est pourquoi nous demandons **l'enlèvement de tous les débris existants**.

Dans l'espoir que vous donnerez un avis favorable à ces demandes légitimes, je vous adresse, Monsieur le Conseiller municipal, mes sincères salutations.

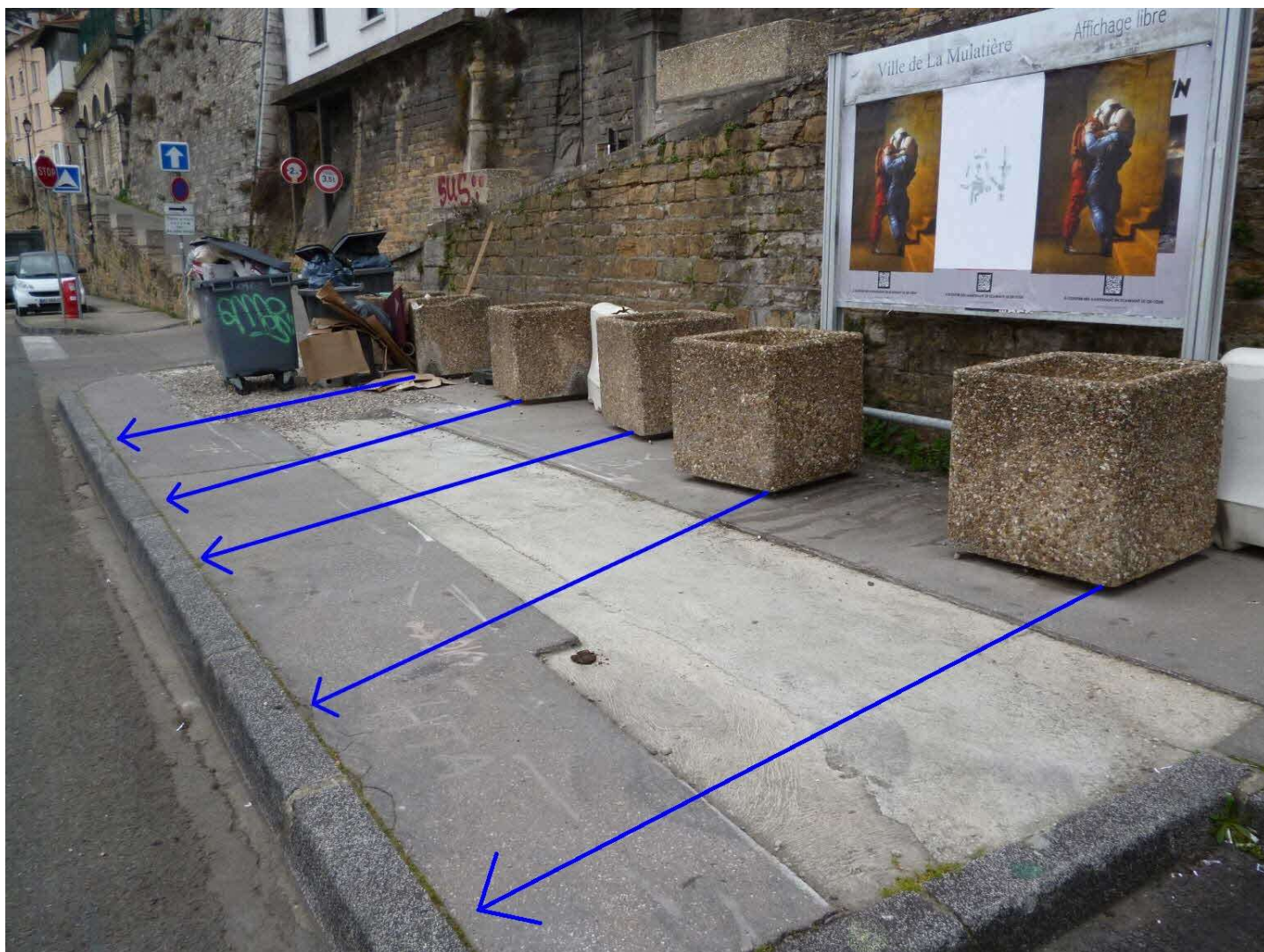
M. Pierre RAUZADA

**Copie pour information :**

- Mme Véronique DÉCHAMPS / Maire de La Mulatière
- Mme Dominique BENATOUIL / Responsable VTPO – Le Grand Lyon
- Mme Patricia CHAMPIN / Responsable NET SO – Le Grand Lyon
- Le Progrès Quartiers

Deux demandes pour cette photo :

1. Réaliser entièrement l'enrobé lisse de ce trottoir.
2. Réinstaller les bacs-granit au contact de la bordure du trottoir pour empêcher toute intrusion de véhicules (→ voir page 3).



La réinstallation des bacs-granit au bord du trottoir empêchera tout intrusion automobile.



**Des poubelles toujours pas vidées à 13H40 un jour de semaine.  
Des débris de part et d'autre des poubelles qui doivent être enlevés.**

